

1 - Management de l'organisation et gouvernance		critères d'évaluation
- nommer un responsable « développement durable »	X	Benoit GASTE
- informer et former les responsables et bénévoles de la manifestation à la prise en compte du développement durable	X	via le site Web <a href="http://coupe-de-france-apnee-angers.fr/">http://coupe-de-france-apnee-angers.fr/</a>
- valoriser les bénévoles et les professionnels qui apportent leur contribution à l'organisation de la manifestation.	X	logos, teeshirt, site web
- favoriser les mixités par genre, âge, sociales, culturelles, handicap... des organisateurs, participants et spectateurs		
- formaliser par écrit le plan des actions éco-responsables de la manifestation	X	fichier XL engagements
- produire le rapport « développement durable » de la manifestation, présentant le bilan des actions engagées		
- développer des actions autour des thématiques de l'alimentation saine, de la lutte contre le dopage, l'obésité, les maladies cardiovasculaires...	X	lutte anti dopage FFESSM, AMA liens sur site web
- associer les parties prenantes (partenaires, financeurs, collectivités, riverains, associations du développement durable...)	X	liste parties et leur engagement
- réaliser une évaluation des émissions de gaz à effet de serre de la manifestation (bilan carbone®, profil carbone...)	X	NB km auto/train/bus
2 - Transport		
- inciter et soutenir le covoiturage	X	sur fiche inscription et site covoiturage
- mettre en place une tarification préférentielle pour les spectateurs utilisant un mode de déplacement doux		
- organiser les déplacements de manière à limiter la production de gaz à effet de serre en organisant le covoiturage, limitant l'utilisation des véhicules individuels, diffusant des informations sur les moyens de transports collectifs et les transports propres, créant des parkings à vélo sécurisés...	X	nb en covoiturage, train
- compenser les productions de gaz à effet de serre qui ne peuvent pas être supprimés		
3 - Intendance générale de la manifestation		
<b>ACHATS (repas, buvette, hébergement, textile, fournitures diverses...) et CONSOMMATIONS</b>		
- privilégier les produits, services et marques socialement et écologiquement responsables		
- pour l'alimentaire, favoriser les produits locaux de saison, certifiés Agriculture Biologique et/ou labellisés équitables	X	achat label ECO / BIO
- favoriser les producteurs et prestataires de services locaux	X	achat locaux liste des fournisseurs
- utiliser une vaisselle durable (réutilisable, lavable)		
- préférer les présentations collectives aux emballages individuels, les produits recyclables et éviter les emballages et suremballages		
- sélectionner des lieux d'hébergement éco-responsables	X	Ehic Etapes nb personnes hebergées à EE/nonEE/total
<b>SECRETARIAT, COMMUNICATION ECO-RESPONSABLE</b>		
- privilégier les Nouvelles Technologies pour communiquer	X	site Web, nb mels
- privilégier les tirages recto-verso, le papier recyclé et l'impression responsable		
- choisir des objets promotionnels et récompenses compatibles avec la démarche engagée		
<b>EAU ET ENERGIE</b>		
- limiter les consommations		
- préserver l'eau des pollutions		
- privilégier les énergies renouvelables		
<b>DECHETS</b>		
- en amont, limiter la production des déchets		
- mettre en place un système de recueil sélectif des déchets	X	poubelles de tri
- mettre en place une signalétique incitative et explicative sur le site		
- s'assurer du bon fonctionnement de la collecte avec des personnes à l'information et au contrôle		
- faire reprendre les denrées non périssables par le fournisseur		
<b>BRUIT</b>		
- prévoir des actions de prévention du bruit selon les activités concernées		
- limitation des nuisances sonores		
4- Accès aux sites, équipements et leur environnement		
- privilégier l'utilisation d'équipements sportifs permettant l'accès à la manifestation des personnes handicapées.	X	Piscine Jean Bouin
- Favoriser l'accès à la manifestation de tous les publics en mettant en place une tarification adaptée.	X	gratuité
- assurer le nettoyage, la remise en état des installations et des sites de pratiques	X	état des lieux
- tenir compte des considérations environnementales dans le choix des parcours, équipements, aménagements		
- évaluer l'impact environnemental de l'utilisation des parcours, des équipements et des aménagements, en évitant l'usage abusif en s'appuyant autant que de besoin sur l'expertise des partenaires environnementaux dans un esprit de concertation		
5 - Sensibilisation aux valeurs du développement durable		
- promouvoir auprès des partenaires, participants et du public les valeurs du développement durable dans tous les domaines (signalétique, annonces sonores, expositions...)	X	signalétique, plongée eco responsable
- introduire dans les règlements de l'épreuve des dispositions favorisant la prise en compte de l'environnement et du développement durable	X	charte compétition
- inciter les athlètes à associer leur notoriété à la promotion de ces valeurs (du DD)	X	photos DD
- pénaliser les comportements non éthiques, voire non durables		
<b>Engagement éconditionnalité satisfait : 19 sur 41 engagements, 5 items sur 5</b>		20